

AVIS PUBLIC

DÉROGATIONS MINEURES
ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE

À sa séance ordinaire qui se tiendra le 9 juin 2026 à 12 h dans la Salle Pierrette-Gaudreault, 4160, rue du Vieux-Pont, Jonquièrre, statuera sur les demandes de dérogation suivantes :

3055, rue des Missionnaires, Lac-Kénogami – DM-6142 (id-19191) demande une dérogation mineure visant à autoriser l'agrandissement du bâtiment principal avec une marge vers le sud-est minimale de 18,80 mètres au lieu de 20,00 mètres, sur un immeuble situé au 3055, rue des Missionnaires, Lac-Kénogami.

L'acceptation de la dérogation mineure est conditionnelle au reboisement et à la renaturalisation de la rive, si celle-ci n'est plus à l'état naturel, selon les exigences suivantes :

- La rive doit être reboisée et renaturalisée selon les normes (chapitre 14 du règlement de zonage);
- Un plan, réalisé par un professionnel ou une entreprise spécialisée (entrepreneur, pépiniériste...) visant la remise en état de la rive pour assurer une conformité aux normes précédentes devra être soumis au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de Ville de Saguenay pour approbation;
- Un rapport de vérification par un professionnel ou une entreprise spécialisée (entrepreneur, pépiniériste...) confirmant les travaux de reboisement et de renaturalisation de la rive selon les normes applicables devra être remis à la Ville avant l'émission du permis.
- Malgré le paragraphe précédent, si le permis est émis entre le 31 octobre et le 30 avril, les travaux de reboisement et de renaturalisation de la rive pourront être reportés, conditionnellement au dépôt d'une lettre du professionnel confirmant le mandat de réalisation des travaux avant le 30 juin suivant. Le rapport cité précédemment devra être remis à la Ville avant le 15 juillet suivant.

5551, route des Bouleaux, Shipshaw – DM-6146 (id-19198) demande une dérogation mineure visant à autoriser l'agrandissement du garage détaché portant la superficie totale maximale des bâtiments accessoires détachés à 179,0 mètres carrés au lieu de 150,0 mètres carrés, sur un immeuble situé au 5551, route des Bouleaux, Shipshaw.

Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à ces demandes.

Pour toute information supplémentaire concernant ces demandes de dérogation, nous vous prions de communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

SAGUENAY, le 21 mai 2026

L'assistant-greffier,

BASTIEN GAUDET